

Élection au Conseil national de la recherche

Dans le cadre de l'élection d'un nouveau membre au Conseil national de la recherche au sein de la division programmes, le Fonds national suisse (FNS) met au concours un mandat qui porte principalement sur le thème suivant :

Recherche sur la durabilité

La candidate ou le candidat recherché-e doit avoir conduit durant plusieurs années une activité de recherche de haute qualité sur la durabilité, incluant des approches de sciences sociales. Elle ou il s'est engagé-e dans des projets inter- et transdisciplinaires en collaboration avec l'économie, l'industrie ou les autorités publiques, s'intéresse aux questions de politique de la recherche et a une connaissance approfondie du paysage suisse et international de la recherche dans son domaine. Elle ou il est ouvert-e à diversité des thèmes des programmes de la division IV (PNR, PRN, r4d), dispose d'un grand sens de la négociation ainsi que de très bonnes aptitudes dans la gestion de projet.

Tant les compétences scientifiques que la composition du Conseil national de la recherche sont prises en compte pour l'attribution du mandat. Les différentes parties du pays et les diverses hautes écoles et communautés linguistiques doivent être représentées de manière équitable au sein du Conseil national de la recherche. Les candidat-e-s intéressés ont au moins une connaissance passive du français, de l'allemand et de l'anglais, disposent de suffisamment de temps pour leur charge et connaissent très bien le paysage de la recherche, à l'échelle nationale et internationale. Les conditions d'éligibilité et les critères applicables à l'élection sont réglés en détail dans le [règlement d'élection au Conseil national de la recherche](#).

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature – comprenant une lettre de motivation, un *curriculum vitae* de deux pages et une présentation de deux pages sur leurs prestations scientifiques les plus importantes et leur thème de recherche principal – accompagnée du formulaire dûment rempli jusqu'à la fin du délai de soumission fixé au 20 décembre 2021 à l'adresse électronique ci-dessous. L'élection a lieu le 4 mai 2022 (séance du COCF). Début du mandat : 1^{er} juin 2022 ou par accord; l'élection a lieu pour le reste de la période administrative 2020-2023. Pour les élections concernant la période administrative débutant en 2023, ce sont les bases juridiques en vigueur à ce moment-là qui s'appliquent.

En règle générale, les personnes candidates soumettent elles-mêmes leur dossier. Toutefois, des organisations et des institutions scientifiques ayant leur siège en Suisse peuvent aussi nommer des candidat-e-s. Leur lettre de recommandation doit alors contenir une mention écrite de la personne désignée confirmant qu'elle acceptera une éventuelle élection, et cette personne doit adresser personnellement son dossier de candidature par écrit au FNS aux fins de la procédure. Les nominations émanant d'une institution ou d'une organisation scientifique n'excluent en aucun cas que d'autres personnes de cette institution ou organisation se portent personnellement candidates. Le FNS tient à ce qu'un grand nombre de candidat-e-s très qualifiés se présentent.

Le FNS aspire à une représentation équilibrée des femmes et des hommes au Conseil national de la recherche.

Contact : Dr Pierre Willa, responsable ad int. de la division programmes, FNS, Wildhainweg 3, 3001 Berne, tél. 031 308 21 73, pierre.willa@snf.ch.